

NOTRE INTERCOMMUNALITÉ

Née en 1996, la Communauté de Communes des Crêtes Préardennaises est issue d'une association de communes ayant décidée, en 1985, de travailler ensemble sur les thématiques de l'habitat et du cadre de vie. Elle a conservé son caractère rural et une certaine unité, puisque son périmètre n'a quasiment pas évolué. Elle a ensuite complété ses compétences pour devenir une intercommunalité de projets, afin de valoriser ses nombreux atouts et de répondre aux enjeux propres à un territoire rural comme le nôtre.

OBJECTIFS DE L'INTERCOMMUNALITÉ

- Maintenir la population en offrant des services adaptés aux besoins des habitants et des acteurs du territoire.
- Travailler en partenariat avec les communes et les accompagner dans les projets.

Principales interventions auprès des habitants et acteurs locaux

- **Services à la population** : logements, crèches, maison de santé, services publics, aides financières...
- **Économie** : offre foncière et immobilière, aide à l'investissement...
- **Tourisme** : sites touristiques, aide aux hébergeurs, office de tourisme, sentiers de randonnée...
- **Association** : Office d'Animation, aides aux projets...
- **Transition écologique** : projets citoyens, aide aux projets, mobilité...

Principales interventions auprès des communes

- **Instruction** des autorisations d'urbanisme.
- **Aides financières aux projets** : fonds de concours, LEADER...
- **Financement du déploiement de la fibre optique** (THD).
- **Mutualisation** avec commandes groupées.
- **Accompagnement dans les procédures administratives** : marchés publics, conventions...



LES CHIFFRES CLÉS DU TERRITOIRE



94 communes



22 573 habitants

Une faible densité de population :
21 habitants/km²



Supercie de **1 000 km²**
3 % des surfaces urbanisées

COMPÉTENCES

- Aménagement de l'espace
- Développement économique et touristique
- Habitat / Urbanisme
- Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI)
- Sécurité et prévention de la délinquance
- Service à la population / actions sociales et santé
- Environnement / Transition énergétique / Mobilité / Déchets
- Assainissement
- Culture, sports et animations

GOVERNANCE

CONSEIL DE COMMUNAUTÉ AVEC 116 MEMBRES

1 à 5 conseillers communautaires par commune.

UNE CONFÉRENCE DES MAIRES

pour définir le partenariat avec les communes pour les principales actions communautaires.

7 COMMISSIONS DE SECTEURS

qui se réunissent avant chaque conseil.

- Rôle :
- Établir des propositions d'actions pour les secteurs en lien avec les communes.
 - Débattre des propositions à voter au Conseil, des actions et projets.

BUREAU COMMUNAUTAIRE

constitué de **22 membres** : engagement des opérations selon délégations votées par le Conseil.

COMITÉS DE PROJETS SPÉCIFIQUES

UN PACTE DE GOUVERNANCE

pour définir les modalités de travail et de concertation avec les communes

PRÉSIDENTE

- Plui (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal), ressource en eau, assainissement

8 VICE-PRÉSIDENTS THÉMATIQUES

- Économie et tourisme
- Transition écologique, énergétique, biodiversité et mobilité
- Finances
- Économie circulaire et politique « déchet »
- Culture, sport, animation, soutien aux associations, enfance - jeunesse
- Santé et service à la population
- Habitat, urbanisme, cadre de vie et travaux
- Agriculture, plan alimentaire territorial et GEMAPI



ASSAINISSEMENT

La Communauté de Communes des Crêtes Préardennaises exerce la compétence assainissement individuel depuis 2005, l'assainissement collectif est venu compléter cette compétence en 2018. Cette thématique s'inscrit dans la préservation des milieux aquatiques.

L'assainissement comprend :

- La collecte des eaux usées
- Le traitement des eaux usées (épuration)
- Le rejet au milieu naturel

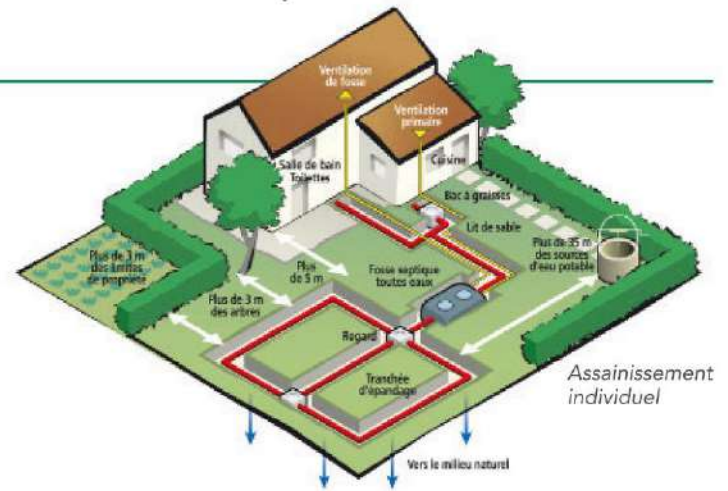
Les eaux usées désignent :

- les eaux vannes provenant des toilettes,
- les eaux grises provenant du lavabo, de la cuisine, du lave-linge...

Elles doivent être traitées avant rejet dans le milieu naturel pour prévenir les risques de pollution.

2 systèmes d'assainissement sont présents sur les Crêtes Préardennaises :

- L'assainissement collectif qui renvoie les eaux usées vers une stations d'épuration, pour les traiter. Sont concernées les communes d'Attigny, de Novion-Porcien, de Poix-Terron, de Signy-l'Abbaye, de Thin-le-Moutier, de Vendresse, de Warnécourt/Évigny, de Lucquy/Coucy, de Launois-sur-Vence et de Boulzicourt.
- Sur les autres communes, leurs eaux usées sont traitées par un assainissement individuel dimensionné en fonction des caractéristiques de l'habitation et de la parcelle.



QUELQUES CHIFFRES

- 600** contrôles annuels de bon fonctionnement
- ≈ 350** entretiens par an
- 10** stations d'épuration (STEP) dont 4 avec traitement par filtres de roseaux

CONTRÔLES - ENTRETIENS - MAINTENANCE

Cette compétence est gérée en direct par la Communauté de Communes (pas de délégation à un privé).

Assainissement individuel :

le **SPANC des Crêtes** (Service Public d'Assainissement Non Collectif) est chargé de vérifier le bon fonctionnement du dispositif. En cas d'installation de nouvelle filière, le **SPANC** conseille dans le choix du dispositif le mieux adapté à l'habitation et à la composition du foyer. Il assure ensuite un contrôle lors des travaux.

Dans le cas d'une vente d'une habitation raccordée à un assainissement individuel, le **SPANC** établit un rapport sur l'état de l'installation. En cas de non-conformité, le nouveau propriétaire dispose d'un délai d'un an pour réaliser les travaux de mise aux normes. Le **SPANC** propose également l'entretien des filières individuelles.

Assainissement collectif :

- Entretien et gestion des stations d'épuration.
- Gestion des boues issues des systèmes de traitement.
- Entretien des pompes pour l'acheminement des eaux usées vers les STEP.
- Service d'astreinte.

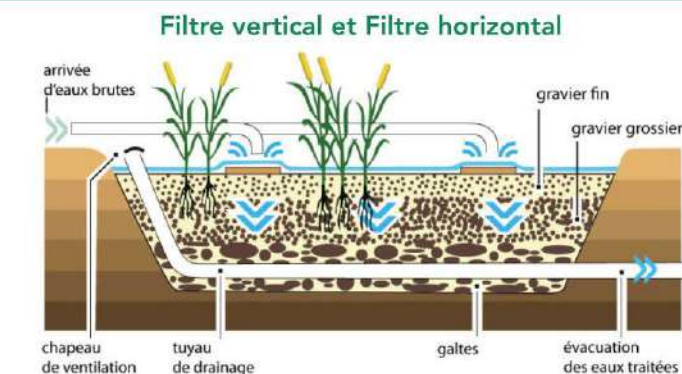


ENGAGEMENT ENVIRONNEMENTAL

- **Cette compétence**, au delà de son caractère très technique, joue un rôle essentiel dans la préservation de la qualité de l'eau des milieux aquatiques et de la faune et de la flore environnante.

Des filières défectueuses peuvent avoir des conséquences importantes pour la santé de l'homme.

- **Filtres plantés de roseaux** : Boulzicourt, Launois sur Vence, Lucquy/Coucy, Novion-Porcien, Vendresse, Thin le Moutier, Warnécourt/Évigny.



LES PRINCIPALES RÉALISATIONS 2020 - 2026

- **Création de réseau d'assainissement collectif et station d'épuration** à Launois sur Vence et Lucquy/Coucy.
- **Diagnostic du réseau d'assainissement** de Signy-l'Abbaye.
- **Lancement du marché d'assainissement collectif** sur la commune de Boulzicourt.
- **Contrôle de conception et de réalisation** dans le cadre de construction ou de rénovation d'habitations.

LES PROJETS

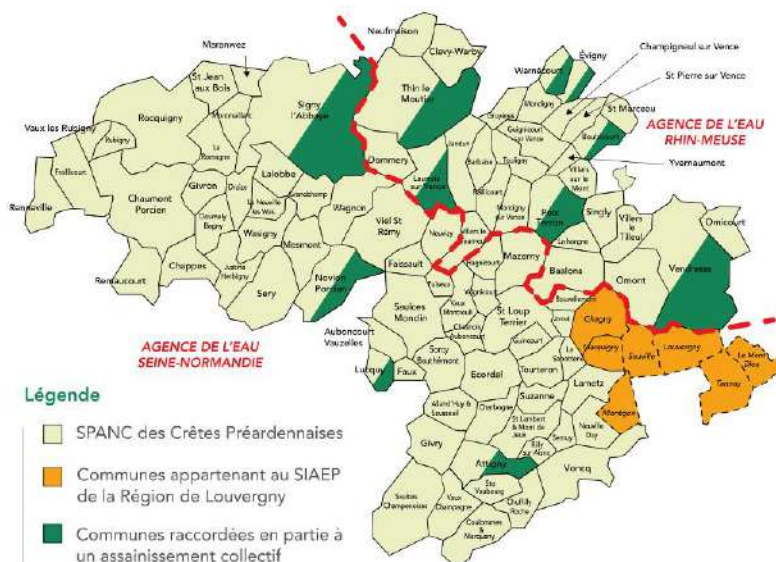
- **Construction du réseau d'assainissement collectif** sur la commune de Boulzicourt.
- **Diagnostic du réseau d'assainissement collectif** à Poix-Terron et traitement.
- **Rénovation de réseaux d'assainissement collectifs** de Signy-l'Abbaye.
- **Révision de zonages.**

Communauté de Communes des Crêtes Préardennaises

Rue de la Prairie
08430 POIX-TERRON

03 24 35 22 22
communaute@lescrettes.fr

www.crettespreardennaises.fr



Légende

- SPANC des Crêtes Préardennaises
- Communes appartenant au SIAEP de la Région de Louvergny
- Communes raccordées en partie à un assainissement collectif

ÉCONOMIE

L'une des priorités de la Communauté de Communes des Crêtes Préardennaises est de soutenir l'économie locale en créant des conditions favorables à l'installation et au développement des entreprises et en accompagnant les acteurs économiques.

TISSU ÉCONOMIQUE LOCAL

700 entreprises réparties sur l'ensemble du territoire, majoritairement des TPE.

30% sont issues du secteur du bâtiment.

Des commerces et services encore présents dans les bourgs centres.

Les 4 entreprises les plus pourvoyeuses d'emplois :

- LUZEAL à Saulces-Champenoises : **120 emplois**
- SOURCE AURELE à Jandun : **80 emplois**
- La Tuilerie MONIER à Signy-l'Abbaye : **70 emplois**
- CARBODY à Poix-Terron : **60 emplois**

Des entreprises de **l'Économie Sociale et Solidaire** telle que SCIC Energic, API, L'ALE 08, Bell'Occas/Coopelis.

Une offre foncière et immobilière destinée aux entreprises presque exclusivement proposée par la Communauté de Communes dont :

- **8 zones d'activités**
Boulzicourt, Poix-Terron (2), Faissault (2), Lucquy, Saulces-Monclin et Signy-l'Abbaye (parc départemental).
- **43 locaux professionnels en location** avec 11 bureaux.



CHIFFRES CLÉS

PROGRAMME D'AIDE INTERCOMMUNAL AUX ENTREPRISES (depuis 2020)

110 dossiers d'aides aux entreprises

390 000 € d'aides attribuées aux entreprises

28 aides à la création d'entreprise

50 000 Tonnes de céréales transportées / an sur la Voie Ferrée Sud Ardennes

ENJEUX ET OBJECTIFS

- **Soutenir l'économie locale** pour maintenir la population et développer de nouvelles offres.
- **Proposer une offre adaptée** aux besoins des professionnels du territoire et à ceux souhaitant s'y implanter.
- **Pérenniser les équipements et services existants.**

Les Objectifs :

- **Créer les conditions favorables à l'installation, au développement et à la reprise d'activités** : création de ZA le long de l'autoroute, aménagement de locaux professionnels à loyer accessible, accompagnement financier à la reprise et à la création d'entreprises.
- **Accompagner les acteurs et les mettre en réseaux** : programme d'aide à l'investissement, soutien au club d'entreprises, mise en réseau avec l'E.I.T. (*Écologie Industrielle et Territoriale*).
- **Soutenir les filières locales et innovantes** : Accompagnement des structures d'insertion, économie circulaire.

ENGAGEMENT ENVIRONNEMENTAL

- **Exploitation de la Voie Ferrée Sud Ardennes** pour le transport de céréales, réduisant les émissions de GES (*Gaz à Effet de Serre*).
- **Bonification des subventions** sur les investissements en lien avec le développement durable.
- **Programme d'amélioration thermique** dans les pôles tertiaires.
- **Partenariat entre la CMA des Ardennes avec les ÉCO-DÉFIS**, pour mobiliser les entreprises du territoire sur la transition écologique.



Un train au silo d'Alland'huy et Sausseuil peut transporter jusqu'à 1 500 T de céréales.



9 entreprises labellisées Éco-Défis des Crêtes (2024).

LES PRINCIPALES RÉALISATIONS 2020 - 2026

- Réaménagement du multiservices de Rocquigny.
- Aménagement d'une Zone Artisanale à Saulces Monclin et à Faissault (extension).
- Mise en place des ÉCO-DÉFIS avec la CMA des Ardennes : 9 entreprises labellisées.
- Organisation de 2 job dating avec le journal *l'Ardennais* à Signy-l'Abbaye et Poix-Terron : + de 200 emplois proposés.
- Acquisition et exploitation de la Voie Ferrée Sud Ardennes entre Voncq et Lucquy.
- Réhabilitation de la friche SOCOTEP à Signy-l'Abbaye.

LES PROJETS

- Aménagement d'un pôle tertiaire à Novion-Porcien.
- Extension de la ZA de Boulzicourt.
- Aménagement d'une plateforme bois-énergie à Thin-le-Moutier.





HABITAT

Consciente des qualités et des fragilités du patrimoine bâti de son territoire, la Communauté de Communes des Crêtes Préardennaises accompagne depuis plus de 20 ans les communes et les habitants dans leurs projets d'amélioration, de réhabilitation et plus récemment de construction de logements.

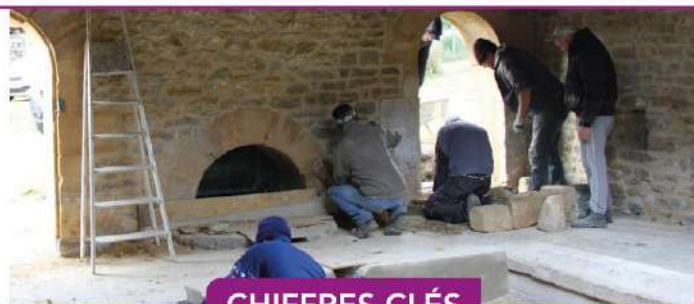
SOUTIEN AUX COMMUNES ET OFFRE DES SERVICES POUR LES HABITANTS

Volet habitat :

- **Rénovation énergétique de logements communaux** avec gestion locative.
- **Espace France Rénov'** : guichet unique d'information des habitants sur la rénovation de l'habitat.
- **Animation et participation financière à des programmes d'aide à la rénovation** du parc de logements privés OPAH (Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat, fonds patrimoine bâti, aides financières de la Communauté de Communes).

Volet cadre de vie :

- **Les chantiers du patrimoine** : La Communauté de Communes participe à la rénovation du patrimoine architectural des communes. Elle finance des chantiers d'insertion, qui embauchent des personnes sans emploi rencontrant des difficultés sociales et professionnelles particulières pour se professionnaliser.
- **Accompagnement des communes dans leurs projets d'aménagement** : Aide au montage de projets, recherche de financements, marchés publics...



CHIFFRES CLÉS



129 logements communaux réhabilités (depuis 1997)



91 logements en gestion locative par la communauté de communes



400 dossiers d'aide à la rénovation de l'habitat privé



113 chantiers du patrimoine (depuis 2002)

ENJEUX ET OBJECTIFS

- **Renforcer l'attractivité résidentielle des communes du territoire** pour permettre d'accueillir de nouveaux habitants, résorber la vacance et mettre sur le marché locatif des logements performants économes en énergie à loyer abordable.
- **Conseiller les habitants et les communes dans leur projet de rénovation et de construction :** information sur les démarches à entreprendre pour la construction, la démolition, la modification de bâtiments.
- **Mettre en valeur les atouts patrimoniaux du territoire** et participer à son attractivité par le biais d'un partenariat social en faveur de l'insertion professionnelle de personnes en difficulté.

ENGAGEMENT ENVIRONNEMENTAL

- **Rénovation des logements dans une démarche BBC** (Bâtiment Basse Consommation) pour garantir une performance énergétique des logements.
- **Sensibilisation des locataires aux éco-gestes.**

- **Travaux d'amélioration énergétique** ponctuels dans les logements pour réduire les dépenses énergétiques (poêle à granulés, isolation...).
- **Utilisation pour les chantiers du patrimoine de matériaux locaux** (pigments à couleur du Moulin d'Écordal...).



Chantier du patrimoine : Lavoir de Boulzicourt.



Rénovation énergétique : logement à Herbigny.

LES PRINCIPALES RÉALISATIONS 2020 - 2026

► Logements rénovés :

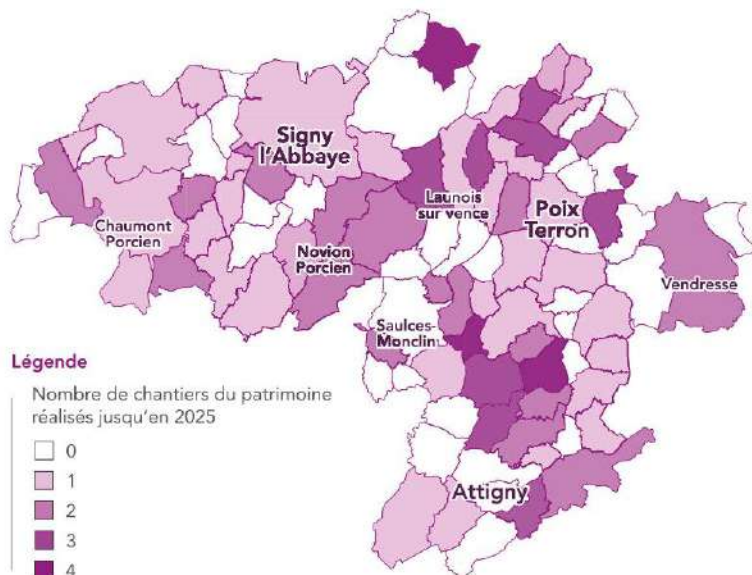
- Bouvellemont, Saulces-Monclin, Poix-Terron, Neufmaison, Mondigny, Sery, Justine-Herbigny.

► Chantiers du patrimoine réalisés :

- Réfection de lavoirs : Vaux-Montreuil, Neuville-Day, Voncq, Boulzicourt, Chappes.
- Réfection intérieure d'église / de chapelle : Vendresse, Signy-l'Abbaye, Warnécourt, Herbigny, Sery, Guincourt, Doumely-Bégny, Saint-Jean-aux-Bois, Vaux-Champagne.
- Réfection de murets : Raillicourt, Alland'Huy-et-Sausseuil, Mondigny, Launois-sur-Vence.

LES PROJETS

- **Nouvel appel à projet de chantiers du patrimoine** avec un accent sur la mise en valeur de l'histoire de ce patrimoine en direction du public.
- **Poursuite de la rénovation énergétique du parc de logements en gestion locative.**
- **Réflexion sur les nouveaux programmes d'aides à l'amélioration de l'habitat.**





ALIMENTATION DURABLE

La Communauté de Communes souhaite s'investir durablement dans le développement d'une alimentation durable sur son territoire. L'enjeu consiste à opérer une transition écologique de l'ensemble des acteurs concernés pour refaire le lien entre agriculture, alimentation et territoire, avec un **objectif de relocalisation de 50% de son alimentation**.

LE PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL

Le projet alimentaire territorial (PAT) des Crêtes, mis en place depuis 2021, permet de faire travailler ensemble tous les acteurs du système alimentaire du territoire :

- les agriculteurs
- les transformateurs alimentaires
- les distributeurs alimentaires
- la restauration collective
- les associations
- les citoyens
- les collectivités locales



Épicerie Participative des Crêtes de St-Loup-Terrier

CHIFFRES CLÉS

-  **65** fermes des Crêtes en vente directe
-  **50** fermes en agriculture biologique
-  **4** cantines signataires de la charte des produits locaux dans les menus
-  **50 à 75%** de réduction du gaspillage alimentaire dans 4 écoles
-  **2** campagnes pour des paniers locaux dans les colis des CCAS communaux



ENJEUX ET OBJECTIFS

Le **Projet Alimentaire Territorial** poursuit aujourd'hui **6 objectifs** :

- **Renforcer l'offre alimentaire locale** (installation de maraîchers bio).
- **Développer une agriculture plus durable** (bilans carbone, énergies renouvelables).

ENGAGEMENT ENVIRONNEMENTAL

De la production agricole jusqu'à la consommation :

- Favoriser des modes de production agricoles durables.
- Rapprocher les lieux de production et de consommation.
- Promouvoir une alimentation durable.
- Réduire le gaspillage alimentaire.



Atelier culinaire dans un food truck à Maranwez

- **Déployer les circuits courts de proximité** (guide des producteurs locaux, épicerie participative).
- **Améliorer la qualité des menus dans la restauration collective** (produits locaux dans les cantines, aide à la logistique pour les producteurs).
- **Rendre une alimentation locale et de qualité accessible à tous** (jardins partagés).
- **Favoriser une alimentation saine** pour la santé de tous (ordonnance verte).

Les actions :

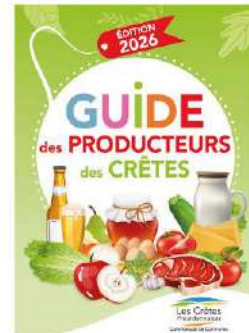
- Bonus de 10% pour les aides directes des fermes en agriculture biologique.
- Formation en cuisine végétarienne pour 10 cuisiniers de cantines scolaires.
- Aide aux cantines pour l'achat de produits locaux de qualité.
- Valorisation des déchets alimentaires.



Atelier Agriculture/Alimentation Durables

LES PRINCIPALES RÉALISATIONS 2021 - 2026

- **4 Campagnes de lutte contre le gaspillage alimentaire** dans les cantines à Poix-Terron, Attigny, Launois sur Vence et Novion-Porcien.
- **1 défi famille alimentation** avec 56 familles participantes sur tout le territoire.
- **1 épicerie participative** à Saint-Loup-Terrier.
- **1 ordonnance verte** à Signy-l'Abbaye (vente de paniers bio et animations).
- **1 guide des producteurs** réactualisé tous les 2 ans.
- **93 panneaux « Vente directe »** installés devant les fermes.
- **1 jardin partagé** à Signy-l'Abbaye.

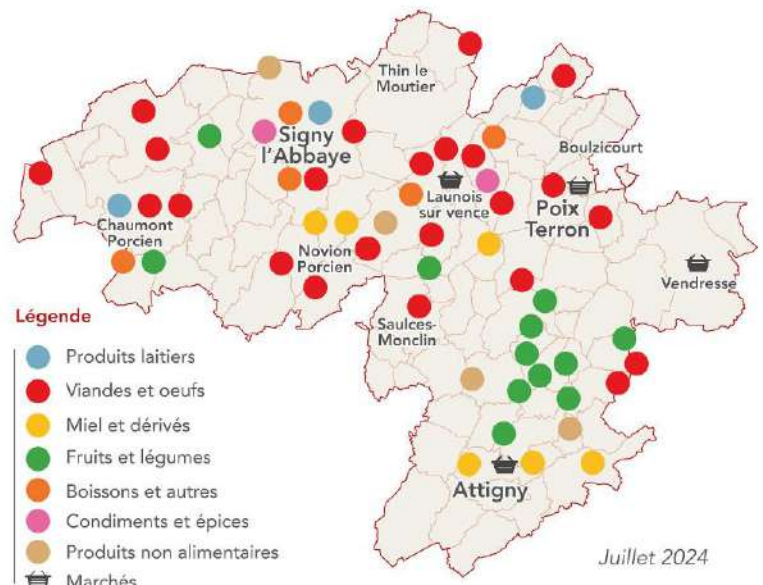


LES PROJETS

- **Un distributeur automatique de produits locaux bio** à Poix-Terron.
- **Visites et découvertes des fermes et des cantines** pour les cuisiniers/gestionnaires et les producteurs.
- **Une distribution de paniers bio locaux** pour les habitants de Signy l'Abbaye et des environs.
- **Des ateliers cuisine itinérants en food-truck** dans les villages.

Communauté de Communes des Crêtes Préardennaises
Rue de la Prairie
08430 POIX-TERRON
03 24 35 22 22
communaute@lescrettes.fr
www.cretespreardennaises.fr

LES PRODUCTEURS DES CRÊTES





AGRICULTURE DURABLE

L'agriculture est l'une des filières économiques majeures du territoire, elle génère un millier d'emplois pérennes et non délocalisables. Elle est également une source d'identité territoriale forte : elle participe à l'aménagement du territoire et donc à son cadre de vie, son attractivité et notamment la qualité des paysages.

Toutefois, l'agriculture est aujourd'hui confrontée à des défis majeurs et la Communauté de Communes souhaite soutenir les agriculteurs pour faire face à ces bouleversements.

UN TERRITOIRE EXPORTATEUR

- Le système agricole dominant du territoire est la polyculture-élevage, avec une présence importante de troupeaux laitiers et allaitants.
- Avec plus de 3 000 tonnes de viandes et 58 millions de litres de lait produits par an, le territoire est très largement excédentaire pour ces deux produits, mais aussi pour les céréales en général.
- D'autres filières, comme le maraîchage et la viande blanche, sont déficitaires.
- La viande, le lait et les céréales sont très largement exportés, sans être transformés sur place, et ne profitent pas aux consommateurs des Crêtes.
- Aussi, les produits sous signe de qualité (label rouge, AOC, Bio...) ne sont pas assez présents.



CHIFFRES CLÉS



72 % du territoire dédié à la Surface Agricole Utile (63 000 ha)



565 fermes (en 2020)



45 % de prairies
55 % de cultures



24 000 Bovins (lait + viande) (en 2020)

ENJEUX ET OBJECTIFS

- Le maintien d'un système herbager extensif est l'enjeu prioritaire pour répondre aux nouveaux enjeux environnementaux et sociétaux.

- Un des objectifs du projet alimentaire territorial (PAT) est de développer une agriculture plus durable, en faisant évoluer les pratiques agricoles.

ENGAGEMENT ENVIRONNEMENTAL

Avec son plan Climat Air énergie territorial (PCAET), la Communauté de Communes a réalisé une analyse fine sur l'impact environnemental de l'agriculture et de la forêt.

Plan d'actions :

- **L'accompagnement dans la lutte contre les parasites :** fièvre catarrhale ovine (30 000 € d'aides directes aux éleveurs pour la vaccination des bovins et ovins). Frelon asiatique (10 000 € pour l'achat et la distribution gratuite de pièges aux habitants).



Accompagnement à l'installation de maraîchers.

- **Aides financières majorées pour la diversification et la commercialisation des productions déficitaires.**
- **Bonus pour les aides financières pour les fermes en agriculture biologique (AB).**
- **Accompagnement pour les projets de petites unités de transformation.**
- **Collecte des pneus usagés des fermes d'élevage.**
- **Développement de la production d'énergies renouvelables** (photovoltaïque sur toiture, méthanisation...).



Mise en place d'une signalétique pour les fermes en vente directe.

LES PRINCIPALES RÉALISATIONS 2021 - 2026

- **182 aides financières** attribuées à 91 fermes (sur 5 ans).
- **127 agriculteurs** qui ont suivi une formation (sur 5 ans).
- **Plus de 250 agriculteurs** concernés par les actions mises en place (sur 5 ans) .
- **Près de 300 tonnes de pneus usagés collectés** (sur 3 ans).

LES PROJETS

- **Installer des maraîchers en agriculture biologique.**
- **Développer des petites unités de transformation.**
- **Promouvoir les cultures à bas niveaux d'intrants,** en priorité sur les aires d'alimentation de captage d'eau.
- **Mise en place d'un plan herbe** pour la valorisation des pâtures.



URBANISME

La Communauté de Communes des Crêtes Préardennaises exerce la compétence « Urbanisme » depuis 2017. C'est une thématique à enjeux pour les prochaines années. Les chantiers à venir seront de poursuivre les travaux d'élaboration des documents d'urbanisme et de planification, en partageant une vision du devenir du territoire à différentes échelles.

MISSIONS EXERCÉES

- Mise en place et suivi du Schéma de Cohérence Territorial Sud Ardennes (SCoT).
- Mise en place, suivi et élaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi).
- Instruction des demandes d'autorisation d'urbanisme sur les communes dotées d'un document d'urbanisme (PLU, carte communale).

34 communes concernées

Un accompagnement des communes dotées d'un document d'urbanisme dans l'exercice de leurs obligations en matière de réception des demandes d'autorisation d'urbanisme et de leur traitement.



CHIFFRES CLÉS

MISE EN PLACE DU PLUI

- 9** ateliers participatifs ouverts aux habitants sur l'ensemble du territoire
- 1** diagnostic agricole réalisé : 227 exploitants agricoles consultés
- 152** rencontres avec les élus communaux
- 2** agents à mi-temps dédiés au service instructeur
- 500** demandes d'autorisation d'urbanisme traitées/an

ENJEUX ET OBJECTIFS

MISE EN PLACE DU PLUI :

- **Réflexion partagée sur les enjeux environnementaux et urbanistiques** du territoire.
- **Participation à l'élaboration du projet politique à mener sur les 10 prochaines années**, en se fixant des règles pour une urbanisation maîtrisée et respectueuse de l'identité du territoire.

- **Conseil auprès des habitants et des communes dans leur projet de rénovation et de construction** : information sur les démarches à entreprendre pour la construction, la démolition, la modification de bâtiments.
- **Garantir le respect des caractéristiques du territoire et du projet politique** dans l'élaboration des documents d'urbanisme.

ENGAGEMENT ENVIRONNEMENTAL

- **Adopter un PLUI respectueux des sols et des milieux naturels** en tenant compte de la richesse du patrimoine naturel et agricole du territoire.



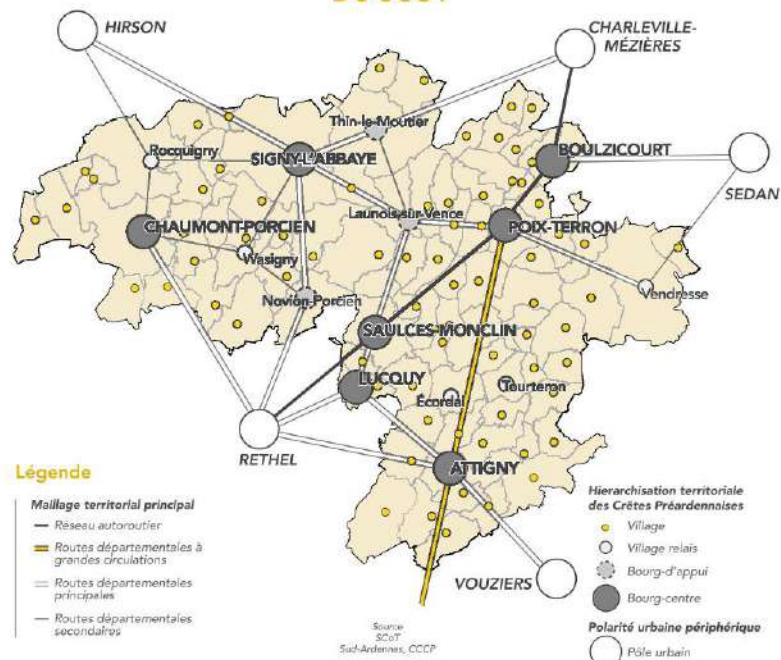
LES PRINCIPALES RÉALISATIONS 2020 - 2026

- **Élaboration de 94 diagnostics communaux pour le PLUi.**
- **1 diagnostic agricole** sur l'ensemble du territoire.
- **1 étude de modélisation de la Trame Verte et Bleue.**
- **Un Projet d'Aménagement et de Développement Durable** débattu par les élus communaux.
- **92 plans de zonages élaborés** en concertation avec les communes.
- **Des ateliers en commission de secteur** pour la rédaction du règlement écrit.

LES PROJETS

- **Reprise des travaux d'élaboration du PLUI** : réunion d'information sur les travaux déjà menés, rencontre des élus communaux.
- **Poursuite de la réorganisation du service d'instruction des autorisations d'urbanisme** et préparation à l'adhésion de nouvelles communes au service en prévision de l'approbation du PLUI.
- **Sensibilisation et accompagnement des communes vers l'urbanisme durable.**

ARMATURE URBAINE TERRITORIALE DU SCOT





Découvrir et se divertir

TOURISME

Avec près de 200 prestataires touristiques, le tourisme est un secteur important de l'activité locale que la Communauté de Communes souhaite positionner comme vecteur de développement économique.

LES PÔLES TOURISTIQUES

Le Domaine de vendresse

Site touristique phare géré par la collectivité, avec en moyenne 40 000 visiteurs par saison, le Domaine de Vendresse propose une offre touristique diverse et variée autour des loisirs, du patrimoine et des poissons d'eau douce, à destination des enfants principalement. Il accueille également environ 4 000 scolaires par an dans le cadre d'animations pédagogiques.

Le relais de poste aux chevaux à Launois-sur-Vence

Ensemble patrimonial exceptionnel inscrit à l'inventaire des monuments historiques, le relais de poste a été réhabilité en 2025 par les Crêtes. Il accueille aujourd'hui au sein du corps de logis l'office de tourisme et un parcours d'interprétation muséal qui fait découvrir l'histoire des lieux aux visiteurs. Animé tout au long de l'année par les associations du territoire (marché, brocantes, événementiels), le relais accueille également l'association Les Sabots du Relais, spécialisée dans la sauvegarde des chevaux de trait ardennais.

La Vallée de l'Aisne et la Voie Verte


Autour des méandres de la rivière Aisne, du train touristique et du Canal des Ardennes, ce secteur entre Givry sur Aisne et Neuville Day, en passant par Attigny, a vu se développer la Voie Verte Sud Ardennes sur environ 35 km.

L'Office de Tourisme

Basé à Launois-sur-Vence dans le corps de logis du relais de poste, l'Office de Tourisme accomplit les missions d'accueil du public, de promotion de l'offre touristique, d'animation du territoire, de communication et de commercialisation de produits pour les groupes. Il a également un rôle dans la mise en relation des acteurs.

De plus, il prend en charge la gestion et l'animation du relais de poste de Launois-sur-Vence.

CHIFFRES CLÉS

 **26** emplois directs dans le tourisme sur le territoire en 2024 (source ADT)

 **40 000** visiteurs par an au Domaine de Vendresse

 **650 km** de sentiers de randonnée balisés

LES HÉBERGEURS

Le programme d'aide aux hébergeurs

La Communauté de Communes des Crêtes Préardennaises accompagne les porteurs de projet privés ou associatifs du territoire. Pour cela, elle finance les projets de développement dans les hébergements touristiques (meublé de tourisme, chambre d'hôtes, campings) au travers d'un programme d'aide à l'investissement.

La création d'aires de camping-car entre également dans le dispositif.

ENGAGEMENT ENVIRONNEMENTAL

- **Réhabilitation du corps de logis du relais de poste** : pose d'une enduit chaux/chanvre spécifique et fabrication de mobilier en bois avec du réemploi issu du chantier.



Espace muséographie du relais de poste.

La taxe de séjour

La taxe de séjour a été mise en place sur le territoire en janvier 2018.

Elle est due par chaque personne (âgée de plus de 18 ans) séjournant dans un hébergement touristique (meublés de tourisme, hôtels, campings...).

Les tarifs à la nuitée sont compris entre 0,20 € et 1,10 €, s'ajoutent 10% de taxe additionnelle reversée au Conseil Départemental. Elle génère environ 70 000 € de recettes par an pour l'intercommunalité.

- **Plan de remplacement pluriannuel des éclairages du Domaine de Vendresse** (lumières et aquariums) et mise en place de sous compteurs pour contrôle des consommations d'énergie.
- **Pieux vissés sur les sentiers** (avec vis de fondation) à la place d'installation en béton.



La Voie Verte Sud Ardennes avec 35 km de voie cyclable.

LES PRINCIPALES RÉALISATIONS 2020 - 2026

- **Réhabilitation du relais de poste** de Launois et mise en tourisme.
- **Aménagement de la voie verte sud Ardennes** et **contrat canal** avec les collectivités partenaires : VNF (Voies Navigables de France), Conseil Départemental et intercommunalités (EPCI) traversées.
- **Explosion de la recette taxe de séjour, de 40 000 € à 70 000 €**, grâce notamment aux opérateurs numériques comme Airbnb.
- **Cession du pôle touristique de la Vénerie** à Signy-l'Abbaye à un exploitant professionnel privé Arden Parks.
- **Passage de l'Office de Tourisme associatif** à un Office de Tourisme public (avec reprise du personnel).

LES PROJETS

- **Redynamisation de l'offre touristique du Domaine de Vendresse** : étude et action.
- **Aménagement d'aires de repos vélos le long de la voie verte**, et accompagnement des projets de développement privés.
- **Asseoir la notoriété du Relais de Poste** en dynamisant les visites.
- **Évolution des missions de l'office de tourisme vers le numérique et l'IA.**

Communauté de Communes des Crêtes Préardennaises

Rue de la Prairie
08430 POIX-TERRON

03 24 35 22 22
communaute@lescrettes.fr

www.cretespreardennaises.fr





PLAN CLIMAT TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

La Communauté de Communes des Crêtes Préardennaises est soucieuse d'offrir à sa population des conditions de vie et d'épanouissement durables et respectueuses de l'environnement. Pour ce faire, elle définit, avec ses partenaires, des programmes ambitieux afin de réduire son impact sur le territoire.

LES PRINCIPALES ACTIONS DU PCAET

Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET)

Le programme comprend une quarantaine d'actions menées par la Communauté de Communes et ses partenaires, un bilan mi-parcours a été réalisé en septembre 2025.

Pour les communes :

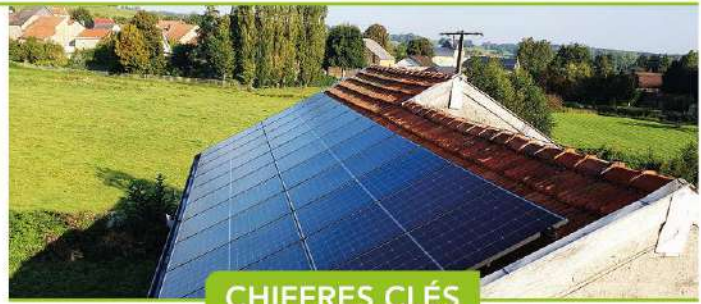
- Aide financière et technique pour la réalisation de travaux de rénovation thermique des bâtiments.
- Aide à la valorisation des Certificats d'Économie d'Énergie (CEE).
- Accompagnement au déploiement des Énergies Renouvelables électriques au travers du dispositif « Les Générateurs » porté par l'ALE08.

Pour les Entreprises, acteurs du tourisme et associations :

- Bonification des aides apportées si les projets intègrent un volet développement durable.

Pour les habitants :

- Conventonnement avec l'association SOLARCOOP pour l'accompagnement des particuliers sur le photovoltaïque.
- Balades à la caméra thermique, Espace conseil France Rénov à Attigny.
- Accompagnement à l'amélioration de l'habitat.



CHIFFRES CLÉS



Plus de **315** installations photovoltaïque (4,5 MW) (en 2023)



25 chaufferies bois
3 installations de méthanisation
2 installations de géothermie



5 bornes de recharge pour véhicules électriques

ENJEUX ET OBJECTIFS

La prise en compte des enjeux air énergie climat est une priorité de la Communauté de Communes.

Elle souhaite mener des actions exemplaires dans ces domaines et se dote d'outils adaptés et performants pour y parvenir. L'implication des acteurs locaux est essentielle à la réussite de la transition d'un territoire et permet l'atteinte des objectifs partagés.

Les objectifs du Plan Climat à l'horizon 2030 ont été définis suite aux différents ateliers de concertation avec la population, les acteurs locaux et les élus.

Les objectifs à l'horizon 2030 sont :

- **36% de réduction** de la consommation énergétique (réduction de 21% en 2022).
- **40% de réduction** des Gaz à Effet de Serre (Réduction de 36% en 2022).
- **100% de notre consommation couverte par les énergies renouvelables** (52% en 2022).
- **Compétences AOM depuis 2022** (Autorité Organisatrice de la Mobilité).

ENGAGEMENT ENVIRONNEMENTAL

- **Accompagnement à la création des Centrales Villageoises** sur tout le territoire.
- **Participation de la collectivité à des colloques régionaux et nationaux** pour témoigner de son expérience et partager les bonnes pratiques.

- **Membre de la commission territoire du réseau CLER.**
- **Signature d'un Contrat d'Objectif Territorial (COT)** sur 4 ans avec une enveloppe de 350 000 € d'aides maximum (2025 - 2028).



Ombrière photovoltaïque de Poix-Terron.



Organisation des rencontres TEPOS 2022 - 330 congressistes.

LES PRINCIPALES RÉALISATIONS 2020 - 2026

- **Organisation de balades à la caméra thermique** (2022 - 2027) à destination des élus et des habitants dans les communes.
- **Installation de bornes de recharge pour véhicules électriques** à Launois sur Vence, Poix-Terron (locaux de la Communauté de Communes et gare), Signy-l'Abbaye, Attigny et Lucquy.
- **Installation de panneaux photovoltaïques en autoconsommation sur les locaux communautaires** de Poix-Terron.
- **Mise en place d'une nouvelle carte solaire**, outil d'étude du potentiel solaire des toitures des Crêtes (cretes-preardennaises.cadastre-solaire.fr).
- **Organisation des 12^{èmes} Rencontres Nationales des Territoires à Energies POSitives (TEPOS)** en 2022, avec plus de 330 congressistes venus de toute la France.
- **Formation « fresque des étapes humaines du changement ».**

LES PROJETS

- **Étude autoconsommation collective patrimoniale.**
- **Déploiement de solutions de stationnement vélo et d'un réseau Point Noeud (AITIMI)** programme Interreg intergal.

Communauté de Communes des Crêtes Préardennaises
Rue de la Prairie
08430 POIX-TERRON
03 24 35 22 22
communaute@lescrettes.fr
www.cretespreardennaises.fr





Entreprendre un projet

LEADER

LEADER est un programme de financement européen déployé dans toutes les zones rurales de l'Europe. Il permet d'aider financièrement des projets portés par des collectivités et des privés. La Communauté de Communes des Crêtes Préardennaises porte ce programme d'aides depuis 2008.

MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME LEADER

Le programme LEADER « Liaisons Entre Actions de Développement de l'Economie Rurale », plus qu'une enveloppe financière allouée au territoire, est aussi une méthode qui permet de mobiliser les acteurs du territoire autour d'une stratégie définie collectivement.

Ainsi, les projets soutenus doivent répondre aux objectifs de cette stratégie et d'un comité de programmation local, qui décide des projets retenus. Ce Comité est composé de **15 membres représentant la société civile** (habitants, associations, entreprises, chambres consulaires) et de **15 élus de la Communauté de Communes**.

Les projets financés doivent s'inscrire dans les grandes thématiques suivantes :

- **Cohésion sociale et solidarité** (services, culture, sports...).
- **Consommation durable et préservation des ressources.**
- **Économie et tourisme dynamique et durable.**
- **Accompagnement de l'agriculture** (produits locaux, circuits courts...).
- **La coopération est également un axe important du programme** car il permet de monter des projets avec des territoires voisins, français ou européens.

CHIFFRES CLÉS

SUR LE PROGRAMME 2016-2022 :

-  **1 895 000 €** de fonds européens pour le territoire
-  **83** projets publics et privés soutenus
-  **25 000 €** d'aides en moyenne par projet

SUR LE PROGRAMME 2023-2027 :

-  Une enveloppe d'environ **1 M €**
-  **24** projets en cours

ENJEUX ET OBJECTIFS

La Communauté de Communes a décidé de porter un programme LEADER afin de mobiliser des financements européens nécessaires à la réalisation d'opérations innovantes et ambitieuses, qu'elles soient portées par des collectivités (Communes, Communauté de Communes...) ou des privés (entreprises, associations, agriculteurs...).

Elle a ainsi défini une stratégie, en concertation avec les acteurs locaux, afin de répondre au mieux aux attentes du territoire : « **Les Crêtes, un territoire qui s'engage pour réussir ses transitions** ».

La stratégie se décline en 5 fiches actions :

- **Renforcer la cohésion sociale et la solidarité** pour permettre aux habitants de s'adapter aux mutations.
- **Engager le citoyen dans une consommation plus durable** et une préservation des ressources.
- **Inscrire le tissu des entreprises et les acteurs du tourisme** dans un modèle économique dynamique et durable.
- **Accompagner la filière agricole** dans les changements de pratiques et dans l'offre de produits locaux.
- **Coopérer pour faciliter l'adaptation du territoire aux mutations.**

Les projets soutenus doivent s'inscrire dans ces fiches actions.



ENGAGEMENT ENVIRONNEMENTAL

Comme tous les projets développés sur les Crêtes, le programme LEADER intègre une dimension environnementale importante. Ainsi les projets aidés financièrement doivent répondre à un ensemble de critères (en plus des dimensions collective, économique et/ou sociale) permettant d'évaluer la prise en compte de l'environnement : respect de la biodiversité, réemploi de matériaux, mobilité, utilisation d'énergies renouvelables, réduction des gaz à effet et de serre et économie d'énergies.



Aménagement du gîte « le Chateau de Manon » à Touligny.



Guide de la randonnée « Escapades sur les Crêtes ».

QUELQUES EXEMPLES DE PROJETS SOUTENUS PAR LEADER 2020 - 2026

- **Élaboration et édition d'un guide de la randonnée sur les Crêtes** « Escapade sur les Crêtes » par la Communauté de Communes.
- **Organisation du premier festival d'arts de rue** « Ma rue prend l'art » porté par l'association du collège d'Attigny-Machaut.
- **Aménagement du local pour l'Épicerie participative** « l'EPI des Crêtes » porté la commune de Saint-Loup-Terrier.
- **Aménagement d'un gîte** « le Château de Manon » à Touligny porté par Manon Ledoux.
- **Réhabilitation du sentier Rimbaud** à Chuffilly-Roche réalisée en 2024.

LES PROJETS 2023-2027

24 projets en cours au 01/04/2026

- 4 projets d'associations
- 8 projets de communes
- 6 projets de privés
- 4 projets de l'intercommunalité

Communauté de Communes des Crêtes Préardennaises

Rue de la Prairie
08430 POIX-TERRON

03 24 35 22 22
communaute@lescrettes.fr

www.cretespreardennaises.fr



GEMAPI

Depuis janvier 2018, la Communauté de Communes des Crêtes Préardennaises dispose de compétence GEMAPI qui signifie Gestion des Milieux Aquatiques (GEMA) et Prévention des Inondations (PI).

ORGANISATION TERRITORIALE

Notre territoire est partagé entre 2 bassins :
(voir carte au dos)

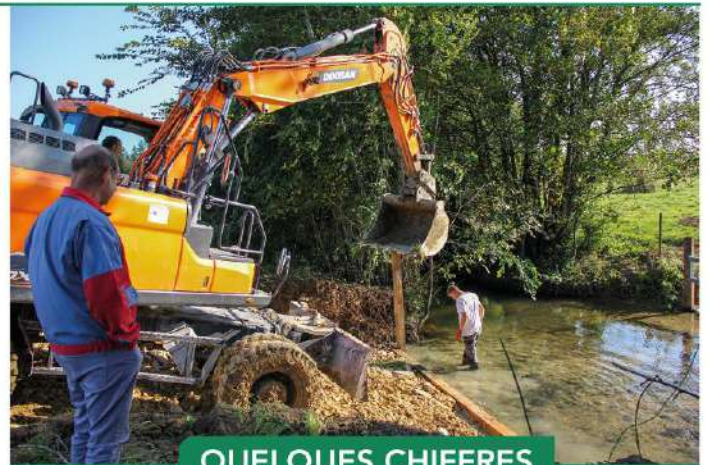
- Bassin Rhin Meuse (30 communes)
- Bassin Seine Normandie (64 communes)

Pour gérer au mieux cette compétence très spécifique et technique, les élus de la Communauté de Communes ont décidé :

- Sur le Bassin de la Meuse de déléguer la compétence GEMAPI à l'EPAMA en charge de la gestion du Bassin versant de la Meuse.
- Sur le Bassin Seine Normandie de transférer le volet PI à l'Entente Oise Aisne, en charge de la gestion du bassin versant de la Seine.

D'autres acteurs interviennent dans le domaine de la GEMAPI :

- Le propriétaire riverain qui reste responsable de l'entretien du cours d'eau situé sur sa propriété.
- Le maire qui dispose du pouvoir de police.



QUELQUES CHIFFRES



124 cours d'eau représentant un total de 543 km



10 ASA sur le territoire
(Association Syndicale Autorisée)



16 000 € cotisation annuelle EPAMA

35 000 € cotisation annuelle Entente Oise - Aisne

ENJEUX ET OBJECTIFS

L'eau et les cours d'eau constituent un bien commun et une ressource essentielle pour l'activité et le développement des territoires, nécessitant une gestion équilibrée et durable.

L'entretien des cours d'eau est une obligation, qui doit être mise en œuvre dans le respect de ces écosystèmes fragiles. Cependant des opérations d'entretien mal adaptées peuvent entraîner des dommages difficilement réversibles tant pour le milieu aquatique que pour les propriétés riveraines.

Une bonne gestion contribue à limiter les risques d'inondation en complément de la mise en place d'ouvrages spécifiques.

La GEMAPI comprend :

- L'aménagement d'un bassin ou d'une finition de bassin hydrographique.
- L'entretien et l'aménagement des cours d'eau, canal, lac et de leurs accès.
- La prévention et la protection contre les inondations.
- La protection et la restauration des écosystèmes aquatiques et des zones humides.

ENGAGEMENT ENVIRONNEMENTAL

- Les actions mises en place participent au maintien voire au développement de la biodiversité et à la réduction des risques d'inondation.
- Les entretiens sont réalisés dans le respect de la faune et de la flore en place. Ils permettent de limiter le développement d'espèces invasives.



LES PRINCIPALES RÉALISATIONS 2020 - 2026

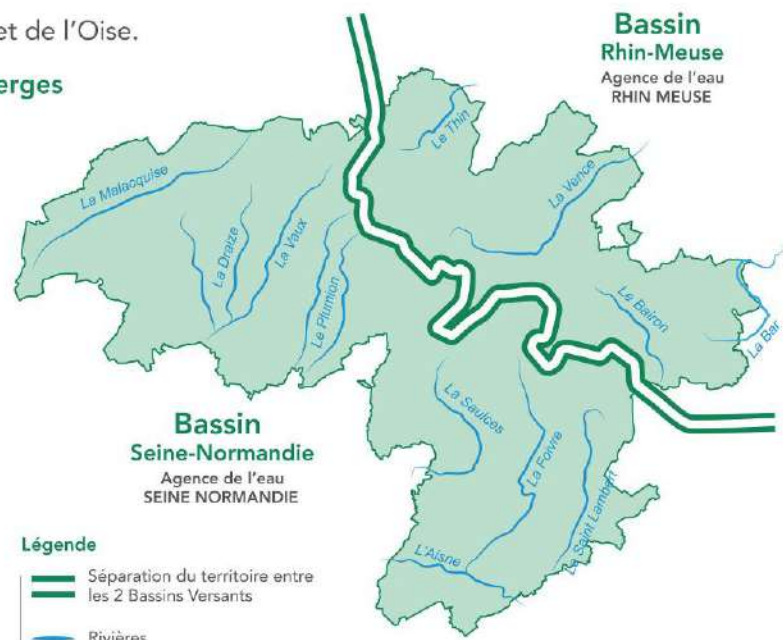
- Adhésion aux syndicats mixtes EPAMA et Entente Oise - Aisne.
- Diagnostic sur la Vence par l'EPAMA.
- Diagnostic sur toutes les rivières affluents de l'Aisne et de l'Oise.
- Engagement sur le programme de restauration des berges avec les agriculteurs.

LES PROJETS

- Programme de restauration de la Vence et autres affluents de la Meuse avec l'EPAMA.
- Étude de continuité écologique sur la Saulces.

Communauté de Communes des Crêtes Préardennaises
Rue de la Prairie
08430 POIX-TERRON
www.cretespreardennaises.fr

03 24 35 22 22
communaute@lescrettes.fr



BIODIVERSITÉ

Le territoire de la Communauté de Communes des Crêtes Préardennaises dispose de riches milieux naturels : milieux aquatiques, forêts, pâturages, prairies... Préserver et maintenir ces milieux est au coeur de nos principales actions.

PAYSAGES ET SITES D'EXCEPTION

La Préservation de sites d'exception : site NATURA 2000

La Communauté de Communes est en charge de la gestion du Site d'Intérêt Communautaire n°98 « Site à Chiroptères de la Vallée de la Bar » faisant partie d'un large réseau Européen. Ce site est classé NATURA 2000 pour sa fragilité et la rareté des espèces sauvages, animales et végétales, et des habitats qui le compose. Situé sur les communes de Vendresse, Omont, La-Neuville-à-Maire, Le Mont Dieu, il se caractérise par une très grande diversité de milieux naturels constitués principalement de prairies complétées par de vastes espaces agricoles et forestiers. Y vit une population importante de chiroptères (chauve-souris), classée comme faune d'intérêt communautaire.

La Restauration et maintien de nos paysages : Trame Verte et Bleue

Les changements, au fil du temps, de nos paysages et leur dégradation se sont manifestés par la multiplication d'inondations et de coulées de boue engendrant de nombreux dégâts matériels dans certains villages. La Communauté de Communes accompagne les communes dans la restauration des paysages avec la plantation de haies et la création de mares. Les aménagements joueront un rôle à la fois de corridor écologique afin de contribuer au maintien et développement de la biodiversité tout en freinant les éventuelles coulées de boue.

4 Atlas de la biodiversité

Initiées par l'Office Français de la Biodiversité, ces Atlas sont des outils qui permettent d'associer l'ensemble des acteurs (élus, citoyens, associations, entreprises) d'un village autour des enjeux de la préservation des milieux naturels. À partir d'un état des lieux de la flore et la faune locale, des animations puis des actions sont proposées et élaborées par les habitants. Sur les Crêtes, 4 communes sont engagées dans ces démarches volontaires (seulement 6 au niveau départemental) : Clavy-Warby, Saint-Loup-Terrier, Vaux-les-Rubigny et Warnécourt.

QUELQUES CHIFFRES

- 3** sites Natura 2000
- 21** Zones Naturelles d'Intérêt Écologique, Faunistique et Floristique (ZNIEFF)
- 1** Zone d'Importance pour la Conservation des Oiseaux (ZICO)
- 2** sites Naturels inscrits

ENJEUX ET OBJECTIFS

- **Préserver et maintenir la biodiversité** tout en garantissant la pérennité des activités agricoles et forestières sur le territoire.
- **Encourager et développer** les pratiques agricoles et forestières respectueuses de la biodiversité.
- **Préserver et maintenir la faune et la flore** dans un bon état écologique.
- **Agir contre l'érosion des sols et limiter les coulées de boue.**
- **Multiplier les initiatives en faveur de la biodiversité** sur tout le territoire.
- **Sensibiliser les usagers du site et le grand public** à la présence d'espèces remarquables.

ENGAGEMENT ENVIRONNEMENTAL

Il s'agit de maintenir les aménagements naturels permettant à la biodiversité d'assurer son cycle de vie tout en favorisant le déplacement de la faune et la dissémination de la flore.



Plantation d'arbres le long du chemin par la commune de Saint-Loup-Terrier.



Atelier de sensibilisation auprès des enfants sur la faune sauvage.

LES PRINCIPALES RÉALISATIONS 2020 - 2026

- **Animation des 3 sites NATURA 2000 :**
Inventaire des Chiroptères vallées de la Bar (sur Vendresse).
Sensibilisation auprès du grand public et des agriculteurs à la protection de la faune sauvage.
- **Réalisation de 2 programmes Trame Verte et Bleue** avec la plantation de 5 000 ml et la création de 25 mares.
- **Atlas de la biodiversité : accompagnement des communes** à l'animation et à la mise en place du plan d'actions avec les habitants de 4 communes.

LES PROJETS

- **Réflexion pour une approche globale de la TVB** à l'échelle du territoire.
- **Relance de l'animation du site Natura 2000** de la vallée de la Bar.

Communauté de Communes des Crêtes Préardennaises
Rue de la Prairie 08430 POIX-TERRON 03 24 35 22 22
communaute@lescrettes.fr
www.cretespreardennaises.fr





ENFANCE

la Communauté de Communes des Crêtes Préardennaises est soucieuse d'apporter des services de qualité aux familles de son territoire. Pour ce faire, elle met en place des structures et accompagne les associations et communes.

OFFRES ET SERVICES POUR LES FAMILLES

Crèches

Le territoire s'appuie sur un maillage de **4 crèches publiques** offrant un accueil de qualité à taille humaine (entre 13 et 20 places par structure). Ce réseau public constitue un levier majeur pour l'attractivité territoriale et accompagner le quotidien des familles.

Les services proposés pour les communes et associations :

- Accueil de loisirs

Des associations locales et quelques municipalités organisent des accueils de loisirs durant les vacances scolaires, notamment en juillet sur le territoire. En complément, l'OACP propose des séjours estivaux spécifiquement dédiés aux adolescents.

- Services périscolaires

Des services périscolaires accueillent vos enfants matin et soir, en lien avec les écoles et les associations locales. Ce service s'étend également au mercredi dans certaines zones pour mieux répondre aux besoins des parents.

- 4 ludothèques

Équipement de médiation culturelle, la ludothèque assure la promotion du jeu comme outil d'apprentissage et de solidarité. Elle remplit une double mission : un service de prêt de jeux et jouets pour le public, et l'animation d'un espace de vie sociale ouvert à toutes les générations.

- LAEP (Lieu d'accueil Parents Enfants)

Espace de rencontre et de parole, le LAEP renforce le lien social et l'épanouissement familial en offrant un accueil de proximité gratuit et sans rendez-vous à la Médiathèque/Centre social de Signy-l'Abbaye.

Le Relais Petite Enfance (RPE)



C'est un lieu d'information, de rencontre et d'échange pour les parents et les professionnels de la petite enfance.

Animations 4 jours / semaine (Lundi, mardi, jeudi, vendredi) dans les communes de Poix-Terron, de Signy-l'Abbaye, de Saulces-Monclin et d'Alland'huy-et-Sausseuil.

CHIFFRES CLÉS

 **≈ 200** naissances / an
(données INSEE 2024)

 **93** assistantes maternelles
(en 2026)

 **300** enfants gardés par des assistantes maternelles (en 2026)

 **10 105** couples avec un enfant
(données INSEE 2022)

ENJEUX ET OBJECTIFS

Notre stratégie vise à offrir des services de proximité équitablement répartis pour favoriser le bien-être des enfants et de leurs parents.

La Communauté de Communes monte et coordonne des programmes permettant d'accompagner et financer les structures.

Les Objectifs :

- Offrir des conditions d'accueil adaptées aux besoins de l'enfant et de sa famille (multi-accueils, assistants maternelles, MAM...)
- Accompagner les familles et les acteurs du monde de l'enfance : RPE, actions parentalités, aides financières aux structures ALSH...
- Coordonner l'ensemble des acteurs partenariaux à travers de programmes transversaux : CTG - TER - PEDT - OnDitCap !



ENGAGEMENT ENVIRONNEMENTAL

- **Éco-rénovation d'une MAM** à Poix-Terron qui réunit 4 assistantes maternelles pour l'accueil de 12 enfants. Soucieux de l'empreinte écologique du projet, l'aménagement des locaux a bénéficié de la subvention Climaxion de la Région Grand Est. Cet engagement environnemental garantit aux enfants un environnement sain et durable, tout en renforçant la professionnalisation et l'exemplarité du secteur de la petite enfance sur le territoire.

- Achat de jouets/matériaux recyclés.
- Animation/fabrication d'objets à base de matériaux recyclés.
- Prise en compte de la mobilité et de l'économie circulaire dans les nouveaux programme « ouverture territoriale globalisé » avec la CAF des Ardennes.



Signature OnDitCap ! Pôle d'appui et de ressource pour les métiers de l'enfance et la jeunesse.



Réalisation d'une fresque avec les jeunes de Vendresse lors d'ateliers avec une artiste professionnelle.

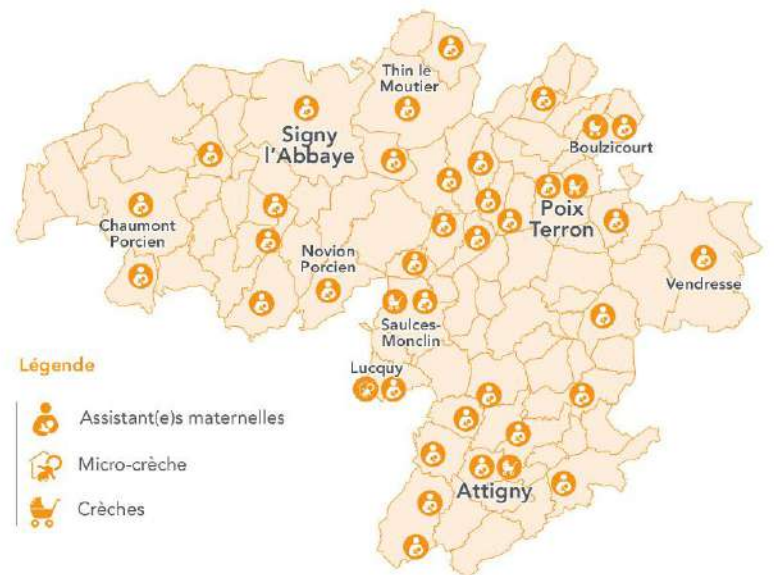
BILAN 2020 - 2026

- **Éco-rénovation d'une MAM** à Poix-Terron : ouverture en octobre 2026.
- **Entre 50 et 60 assistantes maternelles** par an sollicitant le Relais Petite Enfance.
- **Une centaine de participants par an** aux animations parentalité.
- **Adhésion au pôle ressource OnDitCap !**

LES PROJETS

- **Poursuivre les actions** vers l'enfance et la petite enfance.
- **Étendre la présence des animations** sur le territoire.
- **Signature d'une nouvelle convention CTG** avec la CAF.

Communauté de Communes des Crêtes Préardennaises
Rue de la Prairie
08430 POIX-TERRON
03 24 35 22 22
communaute@lescrettes.fr
www.cretespreardennaises.fr



CULTURE

Le territoire des Crêtes Préardennaises bénéficie d'une grande richesse associative et culturelle, qui contribue chaque année à dynamiser la vie locale et à renforcer son attractivité. Afin de préserver et de pérenniser cette dynamique, la Communauté de Communes soutient activement les associations et structures qui portent des manifestations ou des programmes d'actions sur le territoire.

OFFRES CULTURELLES DES CRÊTES

RÉSEAU DE LECTURE PUBLIQUE 5 médiathèques communales

- Médiathèque André Dhotel à Attigny.
- Médiathèque de Poix-Terron.
- Médiathèque Yves Coppens de Signy-l'Abbaye.
- Médiathèque de Chaumont-Porcien.
- Médiathèque Jean-Nicolas Gendarme de Vendresse.

6 bibliothèques

Boulzicourt, Clavy-Warby, Renneville, Rocquigny, Saulces-Monclin et Thin-le-Moutier.

Festivals et événements structurants

Le Spectacle « Son & Lumières » de La Cassine (Vendresse), le Festival Ardenn'Rock (Signy-l'Abbaye), les Cafés-concerts de l'Office d'Animation (itinérant), Festi'Val (Voncq) etc...

Associations conventionnées

- École de musique du canton de Chaumont-Porcien.
- École de musique « En Sol ! ».
- École de musique « Musique pour tous ».
- Office d'Animation des Crêtes Préardennaises.
- Association culturelle du Château de La Cassine.
- Association Bronca.

UN TISSU ASSOCIATIF DYNAMIQUE

Plus de 150 acteurs culturels et associatifs sont recensés sur le territoire. Ils participent activement à l'animation locale et proposent chaque année une offre culturelle diversifiée et innovante.

CHIFFRES CLÉS



20 à 25 porteurs de projets accompagnés/an



Près de **1,5** millions d'euros de CA/an générés par les associations subventionnées



Plus de **2 000** adhérents au réseau de lecture publique



Près de **400** événements recensés/an dans l'agenda des Crêtes



234 dossiers d'aides aux associations (depuis 2020)

ENJEUX ET OBJECTIFS

La Communauté de Communes souhaite faciliter les échanges et les rencontres entre les acteurs tout en évitant l'effet d'essoufflement au sein des structures.

Elle accompagne les acteurs dans le montage de leurs projets et les soutient financièrement.

Enfin, les élus souhaitent inciter l'ensemble des acteurs culturels à prendre en compte les enjeux de développement durable au sein de leurs structures.



Application mobile : agenda partagé des Crêtes.

Les objectifs :

- **Animer et mettre en réseau** les acteurs culturels et associatifs.
- **Accompagner les structures** dans la pérennisation de leurs actions et le développement de nouveaux projets.
- **Animer et suivre** les différents dispositifs d'aides aux associations.
- **Développer des partenariats** avec les structures et organisme du domaine culturel.
- **Accompagner et mettre en réseau** les bibliothécaires du territoire.



Fête des Associations des Crêtes à Launois-sur-Vence.

LES PRINCIPALES RÉALISATIONS 2020 - 2026

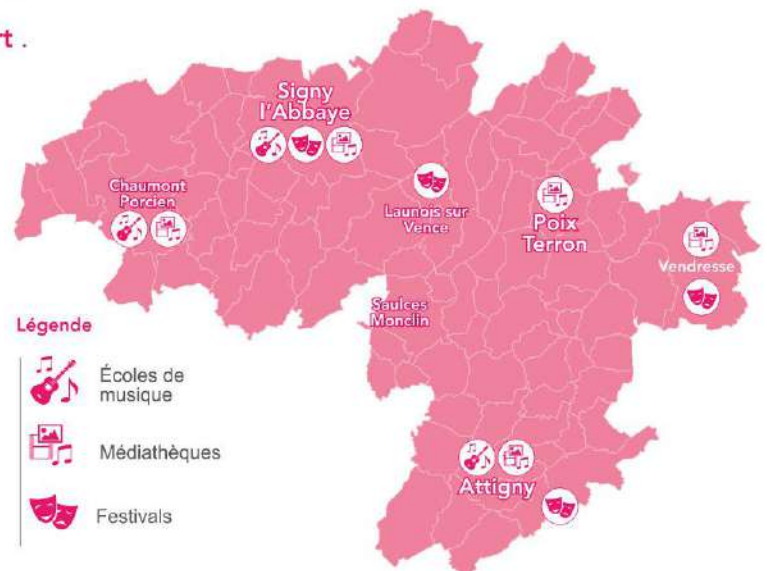
- **Mise en place de conventions avec les écoles de musique et les associations structurantes** (Office d'Animation des Crêtes Préardennaises, Château de La Cassine, Bronca...).
- **Diffusion d'une newsletter culturelle trimestrielle.**
- **Organisation de la fêtes des associations** (2021, 2022, 2024) .
- **Création et animation de l'agenda des Crêtes Préardennaises** (Site internet et application mobile).
- **Mise en place de temps de rencontre** entre acteurs culturels et associatifs.
- **Lancement d'appels à projets** (jeux inter-villages, cinéma plein air, décentralisation du Festival mondial des théâtres de marionnettes...).
- **Lauréat de l'appel à projets « Grammage »** : mise en place d'un programme d'animations en réseau avec les bibliothèques et médiathèques.
- **Signature de la convention « Territoire de Culture »** : pilotage de la programmation d'Éducation Artistique et Culturelle.
- **Création d'un dispositif de soutien aux écoles de sport** .

LES PROJETS

- **Recensement des salles des fêtes** et création d'un catalogue dédié.
- **Lancement de nouveaux appels à projets.**
- **Accompagnement des associations dans le développement durable.**

Communauté de Communes des Crêtes Préardennaises
Rue de la Prairie
08430 POIX-TERRON
www.cretespreardennaises.fr

03 24 35 22 22
communaute@lescrettes.fr



ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Consciente de la rareté des ressources planétaires, la Communauté de Communes des Crêtes Préardennaises s'engage pour en diminuer leur consommation : c'est l'économie circulaire. Construire avec moins de matériaux, pratiquer le réemploi, réparer au lieu de jeter... Les projets sont nombreux sur le territoire.

ACTIONS PHARES À VENIR

La politique d'économie circulaire a été lancée en 2025, ce qui a permis d'établir un programme d'actions sur les grands piliers de l'économie circulaire. Quelques actions phares de ce programme :

Pilier « Achats durables » :

- Favoriser l'utilisation de matériaux bio-sourcés et de réemploi pour les travaux.
- Tendre vers 100 % d'achat de matériel de réemploi et/ou facilement réparable en interne.

Pilier « Allongement de la durée d'usage » :

- Intégrer une zone dédiée au réemploi dans les déchèteries.
- Lors de travaux, récupérer les matières déconstruites pour les réutiliser plutôt que de les jeter.

Pilier « Consommation responsable » :

- Privilégier les produits locaux sous signe de qualité dans la restauration collective.
- Organiser des défis familles " zéro déchets ".

Pilier « Écologie Industrielle et Territoriale (EIT) » :

- Mobiliser et engager les acteurs économiques du territoire dans une démarche d'EIT.

Pilier « Recyclage » :

- Améliorer le suivi du Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA).



CHIFFRES CLÉS



1^{ère} étoile

obtenu en 2025 dans le programme Territoire Engagé Transition Écologique (TETE)



350 000 €

de subvention ADEME dans le cadre du COT (Contrat d'Objectif Territorial)



30

actions à réaliser jusqu'en 2028 (plan d'actions voté par le conseil communautaire)

ENJEUX ET OBJECTIFS

L'Économie Circulaire a pour but de diminuer au maximum l'utilisation de matières premières, afin de protéger nos ressources naturelles. Afin de donner vie à cette orientation, la collectivité a signé en 2024 un COT (Contrat d'Objectif Territorial) avec l'ADEME. Dans ce contrat, la collectivité s'engage à mener des actions en faveur de l'économie circulaire. En 2025, l'audit initial nous a d'ailleurs permis d'obtenir une première étoile TETE-ECi, avec un score final de 26 %. Un score qui montre un engagement déjà fort en faveur de l'économie circulaire pour une collectivité de notre taille

ENGAGEMENT ENVIRONNEMENTAL

- Signature d'un Contrat d'Objectif Territorial (COT) sur 4 ans pour une enveloppe de 350 000 € d'aides maximum (2025 - 2028).
- Ajouter des notions d'économie circulaire dans les programmes d'aide de la collectivité.



Signature du Pacte réemploi des matériaux de construction Grand Est.

Les Objectifs :

- Atteindre les objectifs du COT pour obtenir les 350 000 € de subventions.
- Atteindre le score de 35 % sur le référentiel TETE ECi et ainsi obtenir la seconde étoile.
- Inclure de l'économie circulaire dans toutes les politiques du territoire de manière transversale.
- Développer les clauses environnementales dans les marchés publics.

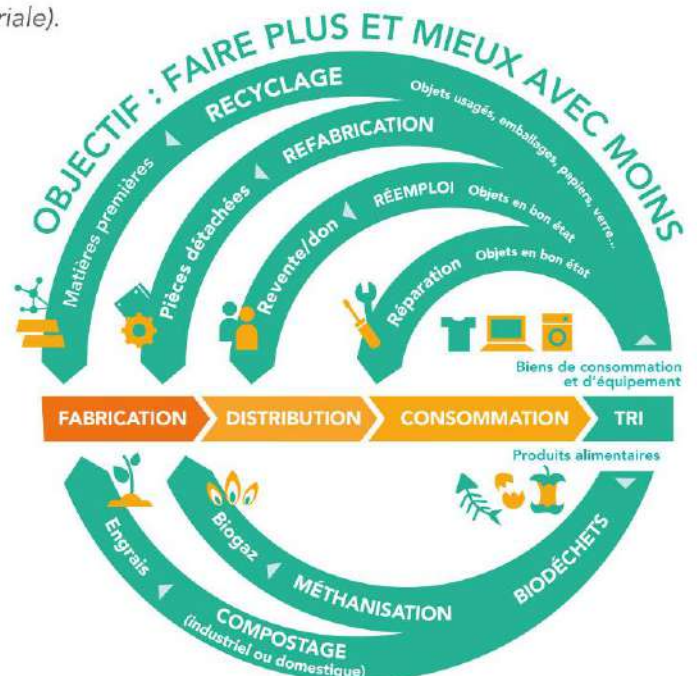
- Poursuivre les actions de formation, sensibilisation des agents et élus en définissant un plan de formation.
- Signature du pacte réemploi des matériaux de construction Grand Est.
- Définir un plan d'action Eci et y allouer un budget prévisionnel.



Formation économie circulaire avec agents et élus (2024).

LES PRINCIPALES RÉALISATIONS 2020 - 2026

- Lancement du diagnostic EIT (Écologie Industrielle et Territoriale).
- Mise en place des Éco défis avec la Chambre des Métiers des Ardennes.
- Mise en place de repair café.
- Partenariat avec Bell'Occas sur le réemploi.
- Étude sur le réemploi dans les déchèteries.





ORDURES MÉNAGÈRES

Depuis le 1^{er} janvier 2018, la collecte des déchets sur le territoire des Crêtes Préardennaises est réalisée par le SICOMAR. Ce syndicat réalise également la collecte des déchets sur le territoire de la Communauté de Communes du Pays rethélois. L'objectif de ce regroupement est de mutualiser les moyens et de réduire les coûts.

OFFRE DE SERVICE

Les déchets ménagers

Collectés tous les 15 jours (Bac noir) en porte-à-porte ou en point de regroupement (pour les voies inaccessibles aux véhicules de collecte) selon un calendrier annuel établi. Ces sacs sont envoyés en enfouissement à Sommauthe ou Eteignières.

Les bacs de tri

Les déchets recyclables sont dirigés vers le centre de tri VALODEA de Charleville-Mézières où les différents matériaux sont triés (retrait des erreurs), puis expédiés chez les recycleurs.

Le verre

Le verre (pots, bouteilles et bocaux) est collecté dans les conteneurs d'apport volontaire, présent dans chaque commune (un ou plusieurs en fonction du nombre d'habitants).

Les déchèteries

Chaque habitant dispose d'un accès aux déchèteries du territoire (inclut dans la redevance incitative des Ordures Ménagères).

Les Points d'apports volontaires

En complément des composteurs individuels, la collectivité met à disposition des points d'apports volontaires (PAV) pour y déposer les biodéchets (Restes de nourriture, dont viandes et laitages...)



QUELQUES CHIFFRES

-  **1206** composteurs vendus aux particuliers (depuis 2020)
-  **13** points d'apports volontaires pour les déchets alimentaires
-  **5** déchèteries sur le territoire (Attigny, Chaumont-Porcien, Nouvion-Porcien, Poix-Terron et Thin-le-Moutier)
-  **1** étude du réemploi en déchèterie

ENJEUX ET OBJECTIFS

Lorsque les déchets ne sont pas correctement gérés, ils causent des dommages importants :

- Pollution des sols et de l'eau.
- Émissions de gaz à effet de serre, pollution de l'air.
- Dégradation des écosystèmes : La dispersion des déchets dans la nature perturbe la biodiversité.
- Impact sur la santé humaine.
- Mise en danger de la faune marine (Microplastique).

Une gestion efficace des déchets est donc essentielle pour atténuer ces impacts négatifs et protéger l'environnement.



ENGAGEMENT ENVIRONNEMENTAL

- Développer le réemploi sur tout le territoire.
- Lors de travaux, récupérer les matières déconstruites pour les réutiliser plutôt que de les jeter.



Centre de tri VALODEA (charleville).

Les objectifs :

- Limiter au maximum les augmentations de la redevance incitative.
- Diminuer au maximum la production de déchets ménagers enfouis.
- Multiplier les solutions a destinations des habitants pour la gestion des bio-déchets.



À JETER ? À TRIER ?
Une question, un doute ?
Téléchargez gratuitement
le guide du tri CITEO



L'APPLI GUIDE DU TRI
Disponible gratuitement



- Organiser des défis familles "zéro déchets".
- Suivre les recommandations et objectifs du Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et assimilés (PLPDMA).



Opération compost sur le territoire.

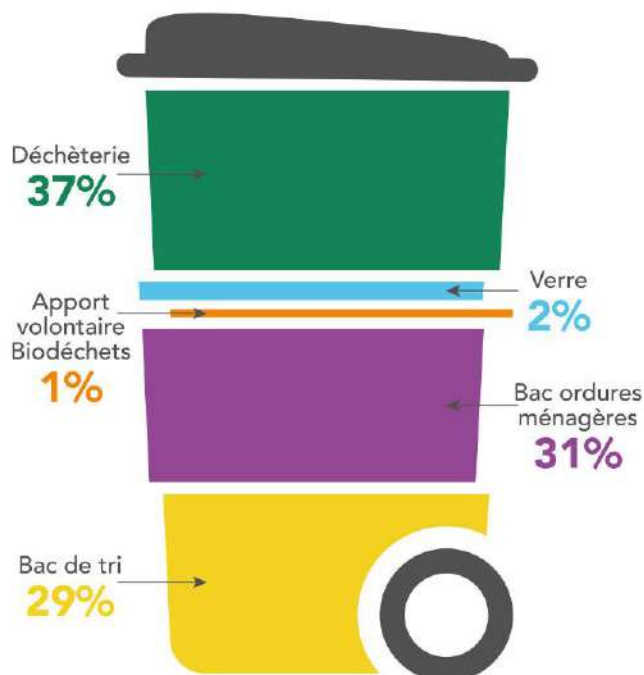
LES PRINCIPALES RÉALISATIONS 2020 - 2026

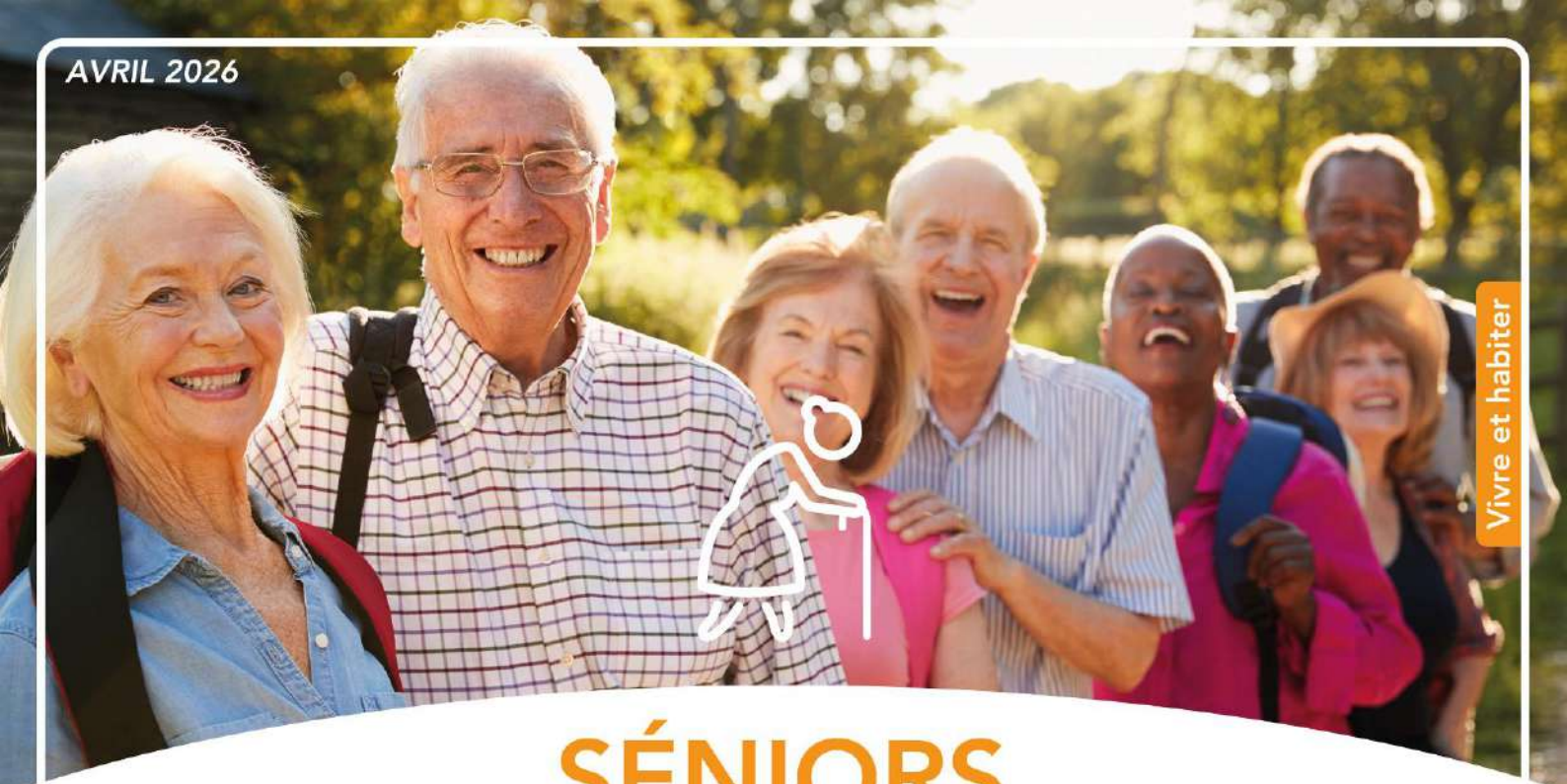
- **Mise en place de la redevance incitative** : Celle-ci apparaît plus juste puisqu'elle repose sur le volume réel de déchets ramassés pour un foyer. Elle doit ainsi faire baisser le volume des déchets ménagers traités chaque année. Il s'agit d'inciter les habitants à améliorer leur tri sélectif pour faire diminuer le volume de leurs ordures ménagères.
- **Opération compost** : Grâce à cet opération, les habitants du territoire bénéficieront d'un composteur à tarif préférentiel pour leurs jardin avec une formation pour améliorer le tri des ménages.
- **Mise en place de points d'apports volotaires (PAV)** : Depuis 2024, Dans dix bourgs des Crêtes, ont été disposés 13 points d'apport volontaire, où chaque habitant du territoire peut déposer ses biodéchets : épiluchures, restes de repas (y compris viandes, poissons et laitages), produits alimentaires périmés, marcs de café, sachets de thé, papier essuie tout.

LES PROJETS

- Intégrer une zone dédiée au réemploi dans les déchèteries.
- Poursuivre la sensibilisation des habitants à la réduction des déchets.

QUE COMPREND LA FACTURE DES ORDURES MÉNAGÈRES ?





SÉNIORS

La prise en compte des besoins des aînés sur le territoire est une des priorités de la Communauté de Communes des Crêtes Préardennaises. Ainsi, depuis 2009, elle s'attache à mettre en place des actions et des services pour leur bien-être au quotidien.

OFFRE ET SERVICE

4 résidences Séniors et 1 Résidence Personnes Handicapées (de 5 à 6 logements)

Ce sont 4 résidences allant de 5 à 6 logements, soit 23 logements adaptés pour des personnes retraitées valides et autonomes :

- Résidence Séniors « Saint Berthauld » (Chaumont-Porcien).
- Résidence Séniors « l'Azur » (Attigny).
- Résidence Séniors « Jeanne Godart » (Poix-Terron).
- Résidence Séniors « Les Charmes » (Saulces-Monclin).
- Résidence pour Personnes Handicapées « l'Aurore » (Attigny).

Une animatrice dédiée accompagne les résidents et leur propose des activités. L'animatrice a proposé 235 animations avec une participations de 1 108 résidents et 1 162 personnes extérieures en 2025.

1 EHPAD à Signy-l'Abbaye

Cet EHPAD est géré par une structure privée.

1 programme d'animation destiné aux séniors

Depuis 2009, la Communauté de Communes propose deux programmes d'animations par an avec des activités variées : loisirs créatifs, cuisine, tricot solidaire, visite et sorties culturelles, prévention / santé, divers ateliers...

Des clubs Séniors et associations (ADMR, ...)

proposent des services et des animations (se rapprocher des mairies).



CHIFFRES CLÉS

 **28.4%** de la population a + de 60 ans (Insee 2022)

 **9** Associations d'aide à domicile

 **4** béguinages / résidences séniors (23 logements + 1 animatrice dédiée)

 **215** animations séniors par an (2025) (1 animatrice dédiée aux animations)

ENJEUX ET OBJECTIFS

La tendance du vieillissement de la population se maintient, il est nécessaire d'adapter notre territoire à ce contexte.

La réponse au besoin d'habitat adapté au vieillissement est une obligation afin de maintenir la population âgée sur notre territoire.

Il faut également pouvoir garantir un accès aux soins de premier recours.

ENGAGEMENT ENVIRONNEMENTAL

- **Construction d'une chaufferie au bois déchiqueté pour les 2 résidences** à Attigny, mutualisée avec la crèche « le Bois enchanté ».
- **Animations destinées aux personnes âgées**, valorisation des savoirs-faire locaux, fabrication de produits ménagers, ateliers cuisine, sport, visites, ateliers intergénérationnels...



Inauguration du béguinage de Saucés-Monclin.

Les Objectifs :

- **Permettre aux séniors de continuer à habiter sur le territoire** quand l'âge et la santé ne permettent plus de vivre à son domicile « familial ».
- **Maintenir la population sur le territoire** en proposant des logements adaptés à leur situation.
- **Proposer des animations adaptées** aux besoins et souhaits des personnes âgées.
- **Travailler avec les acteurs et les communes** pour définir des actions adaptées aux besoins.
- **Accompagner les aidants** dans leurs missions.

- **Construction d'une résidence séniors** à Poix-Terron sous label Ecoquartier et en bâtiment passif.
- **Le label Ecoquartier** permet de valoriser les engagements environnementaux que nous mettons déjà en pratique.



Sortie vélos lors des activités destinées aux séniors.

BILAN 2020 - 2026

- Chaque année, **2 100 personnes touchées** par environ **215 animations** proposées par l'intercommunalité.
- **Budget annuel pour le programme d'animations : 25 000 €.**
- **4 résidences séniors avec un taux d'occupation de 100%** avec des loyers d'environ **400 €** pour un logement F2.

LES PROJETS

- **Projet de futures résidences séniors** à Lucquy et à Signy-l'Abbaye.
- **Poursuite du programme d'animations séniors.**
- **Nommer un référent « personne âgée » par commune.**

Communauté de Communes des Crêtes Préardennaises
Rue de la Prairie 08430 POIX-TERRON
03 24 35 22 22
communaute@lescrettes.fr
www.cretespreardennaises.fr





MOBILITÉ

Le territoire des Crêtes Préardennaises occupe une position centrale dans le département des Ardennes. Cette position lui confère ainsi un rôle de lieu de passage, notamment par la présence de l'autoroute A 34, la ligne TGV Champagne-Ardenne / Sedan traversant le territoire et reliant plusieurs villes importantes du département, et de la région : Sedan, Charleville-Mézières, Reethel et Reims.

Sans oublier la Voie Verte Sud Ardennes aménagée le long du canal des Ardennes.

INTRODUCTION

En milieu rural peu dense, la mobilité est un enjeu majeur. Mais le constat est sans appel : 85 % de nos déplacements domicile/travail se font en voiture individuelle.

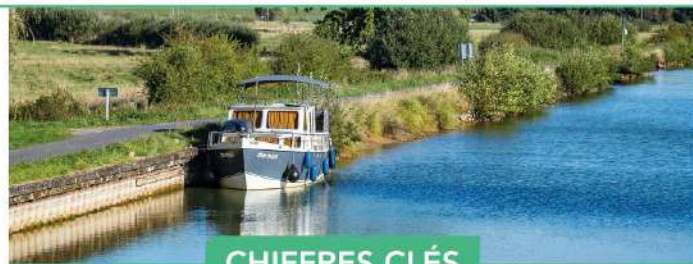
Pourtant, les 2 gares présentes sur les Crêtes sont accessibles en moins de 20 minutes à vélo pour 1/3 de notre population.

Signe encourageant, leur fréquentation est en augmentation constante.





Un réseau de transport en bus et à la demande irrigue le territoire.

Baucoup reste à faire. Le schéma directeur cyclable et le développement de Rézopouce vont aider.

Reste à chacun d'entre nous à changer ses pratiques.



CHIFFRES CLÉS

-  **85%** des trajets domicile / travail se font en voiture individuelle
-  **2** gares TER à Poix-Terron et Lucquy
-  **5** bornes de recharge pour véhicules électriques
-  Dispositif Rézo Pouce installé sur le territoire (en 2024)
-  **1** aire de covoiturage à Poix-terron

ENJEUX ET OBJECTIFS

En dépit de la présence de ces infrastructures, la question de la mobilité reste un enjeu crucial pour le territoire.

En effet, avec une très faible densité de population (22 habitants au km²) et en l'absence de ville-centre, les possibilités offertes pour se déplacer sont assez limitées. Cependant, ces dernières années, des aménagements sont venus améliorer les moyens transports des habitants.

ENGAGEMENT ENVIRONNEMENTAL

Dans les zones rurales, la dépendance à la voiture individuelle reste élevée en raison des distances importantes et du manque d'infrastructures adaptées. Pour surmonter ces obstacles, des initiatives locales, telles que des aménagements cyclables et le développement de services de covoiturage, sont mises en place pour encourager l'utilisation de modes de transport plus durables et respectueux de l'environnement.



Borne de recharge pour véhicule électrique à Signy.

Les Objectifs :

- Communiquer aux habitants les différents modes de transport sur le territoire par le biais d'un guide pratique de la mobilité (mis à jour tous 6 mois).
- Sensibiliser la population à la mobilité active.
- Animer et développer Mobicoop (autostop et covoiturage organisés) sur les Crêtes Préardennaises au travers de campagnes de communication et d'ateliers.
- Favoriser l'autostop solidaire (Rézo Pouce) sur le territoire.
- Aide à l'achat de vélo électriques jusqu'à 100 € pour les habitants.



Dispositif Rézo Pouce installé sur le territoire.

LES PRINCIPALES RÉALISATIONS 2020 - 2026

- Installation de 5 bornes de recharges pour véhicules électriques.
- Dispositif Rézo Pouce (Autostop solidaire) installé sur le territoire.
- 2 aires de covoiturage sur le territoire.
- Schéma directeur cyclable validé.
- Aide à l'achat de vélo électriques jusqu'à 100 €.
- Installation de 3 abris vélos (CCCPA - Gymnase PT - Gymnase Attigny).
- Édition du guide de la mobilité.

LES PROJETS

- Déploiement de boucles de réseau point nœud.
- Installation d'arceaux vélo.
- Voyage d'étude sur la mobilité active / dé carbonnée / alternative.
- Définition d'un plan de mobilité simplifiée.

Communauté de Communes des Crêtes Préardennaises

Rue de la Prairie
08430 POIX-TERRON
03 24 35 22 22
communaute@lescrettes.fr
www.cretespreardennaises.fr



SANTÉ

SERVICES À LA POPULATION

L'accès à la santé est un aspect important de la qualité de vie ou dans le choix d'un lieu de vie. Ces dernières années, nous assistons à une désertification médicale. Les Crêtes Préardennaises ont donc fait le choix d'œuvrer pour maintenir, mieux installer ou faire revenir des professionnels de santé sur le territoire. La disparition des services publics a également conduit notre collectivité à mettre en place des dispositifs d'accompagnement.

OFFRE ET SERVICES

Pôle médical et Cabinet médical à Chaumont-Porcien

Accueillant deux médecins généralistes, quatre infirmiers, un cabinet de kiné, une pédicure-podologue et une ostéopathe.

Maison de Santé Pluridisciplinaire « Elisabeth Faille » à Signy-l'Abbaye

Trois médecins généralistes, une assistante médicale, une secrétaire médicale, quatre kinés, trois infirmières, une pédicure-podologue, une sage-femme, une orthophoniste, deux ostéopathes, un cabinet dentaire (2 dentistes), une salle multi-consultations avec des permanences d'une psychopraticienne d'une diététicienne et d'une permanence du CSAPA (Centre de soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie).

Des cabinets spécialisés répartis sur le territoire

- Un ergothérapeute, un infirmier, un médecin et un sophrologue à Lucquy.
- Un Cabinet de Kinés à Attigny.
- Une sophrologue à Signy-l'Abbaye.
- Des infirmières à Novion-Porcien et Thin-le-Moutier.

Contrat Local de Santé

En 2026, un 2^{ème} programme d'actions porté par la collectivité ou par des acteurs locaux est en cours d'écriture sur les axes :

- Environnement favorable à la santé.
- Offre de soins et accès aux soins.
- Promotion Prévention Éducation pour la santé.
- Santé Mentale.

FRANCE SERVICES SUR LE TERRITOIRE

C'est un accueil de proximité pour trouver une aide dans ses démarches administratives.

- France Services communautaire à Signy-l'Abbaye, dans les locaux de la Médiathèque Centre Social Yves Coppens, avec des permanences délocalisées dans certaines communes
- France Services La Poste à Attigny et à Poix-Terron.



102 professionnels de santé au total sur le territoire (mars 2022)

ENJEUX ET OBJECTIFS

La qualité de vie à la campagne ne doit pas être dépréciée par un manque d'accès aux soins de premier recours, ni par une absence de services publics au quotidien.

La collectivité doit jouer son rôle de coordination des actions liées à la santé et mettre en place des actions adaptées aux besoins de la population qu'elle soit jeune ou plus âgée.

Elle souhaite également réduire les inégalités sociales et territoriales de santé en accompagnant les personnes les plus fragiles.

ENGAGEMENT ENVIRONNEMENTAL

- Accès à proximité de soins de santé et de services publics afin de limiter les déplacements.



Maison de Santé Pluridisciplinaire de Signy-l'Abbaye.

Les Objectifs :

- **Garantir et améliorer l'accès aux services publics et de santé** en finançant les structures et les agents.
- **Rendre les habitants acteurs de leur santé** par une meilleure connaissance de l'existant et des déterminants de santé.
- **Rendre attractif notre territoire pour les professionnels de santé** par des actions coordonnées avec les autres acteurs (Communauté Professionnelle Territoriale de Santé (CPTS), autres collectivités ardennaises...)

- **Volet santé environnementale** : actions du CLS (Contrat Local de Santé) sur la qualité de l'air intérieur et extérieur.
- **Ordonnance à la MSP de Signy-l'Abbaye** avec des paniers de légumes Bio.



Aides administratives avec Frances Services.

LES PRINCIPALES RÉALISATIONS 2020 - 2026

- **La Maison de Santé Pluridisciplinaire « Jeanne Godard »** (inaugurée en 2020) de Signy-l'Abbaye qui offre un panel de professionnels de la santé sur le même site.
- **Le développement de France Services** (2 agents à plein temps) une personne en poste fixe à la Médiathèque Centre Social Yves Coppens de Signy-l'Abbaye et une personne en itinérance sur plusieurs communes du territoire
- **Contrat Local de Santé (2017-2021)** avec 53 actions réparties sur les thèmes :
 1. Améliorer l'accès aux soins et aux droits de santé.
 2. Développer la prévention et la promotion de la santé.
 3. Améliorer les conditions de santé environnementale.

LES PROJETS

- Permettre l'installation de professionnels de santé, notamment des médecins.
- Signer le Contrat Local de Santé en 2026 et le mettre en œuvre.
- Créer une maison Sport Santé itinérante avec l'OACP.

Communauté de Communes des Crêtes Préardennaises
Rue de la Prairie 08430 POIX-TERRON
03 24 35 22 22
communauté@lescrettes.fr
www.cretespreardennaises.fr

